

Magazine de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance

07 *Rencontre*

La Maison des Adolescents

08 *Engagement*

Le réseau ÉVA'D évolue

16 *Repère*

FRANCE RÉNOV'
Haute-Savoie

TERRITOIRES D'INDUSTRIE
*imaginer ensemble
l'industrie de demain*

© Entreprise Escoffier

04 *Quoi de neuf ?*

Les Journées européennes du patrimoine 2025
Un nouveau serveur vocal pour un accueil téléphonique optimisé
De nouveaux horaires dans les déchetteries
Soutenez l'agriculture locale avec le nouveau guide des producteurs
CTG : des actions concrètes pour accompagner tous les publics !
Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
Le SERM Franco-Suisse, un nouvel élan pour la mobilité !

07 *Rencontre*

La Maison des Adolescents
Un accompagnement complet pour le bien-être des jeunes

08 *Engagement*

Le réseau ÉVA'D évolue : plus de services pour plus de confort

10 *Dossier*

Territoires d'industrie, imaginer ensemble l'industrie de demain

16 *Repère*

FRANCE RÉNOV' Haute-Savoie
Services de proximité : un bilan positif en hausse

18 *Actions*

Biodéchets : des solutions adaptées à chaque habitat
Nouvelle aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

19 *Découvrir*

Découvrez le Hucel :
un site d'observation européen emblématique
Les bonnes pratiques en montagne, mais aussi à la campagne

20 *Moments forts*

Le RPE obtient son écolabellisation !
La CCPEVA au Festiléman
Retour sur le challenge mobilité
Campus connecté du Léman :
un accompagnement vers la réussite
Retour sur les réunions d'informations Biodiversité
"École dehors", une formation inspirante pour les enseignants

22 *Infos pratiques*

Frelon asiatique et chenille processionnaire : soyons vigilants !
Les erreurs de tri : un petit geste pour un grand impact



p. 8



p. 20



p. 10

VOS ÉLUS dans cette édition



Édito

Josiane Lei

Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance



Engagement

Jacques Burnet

Vice-président en charge de la mobilité et des transports



Dossier

Jacques Grandchamp

Vice-président délégué à l'économie



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'été pointe le bout de son nez, c'est avec enthousiasme que nous partageons avec vous les avancées des projets portés par la communauté de communes pays d'Évian – vallée d'Abondance. Dans un contexte où l'actualité nationale et internationale peut parfois sembler morose, ici, sur notre territoire, nous avons à cœur de démontrer que la proximité et la coopération entre nos communes sont des leviers puissants pour mener à bien des projets concrets, au service de toutes et tous.



Construire ensemble : une intercommunalité proche et engagée

Cette année encore, nous avons affirmé notre engagement à accompagner les citoyens et les acteurs économiques à travers des actions ambitieuses et porteuses de sens. L'exercice budgétaire voté en mars dernier témoigne de cette dynamique : des fonds dédiés à la biodiversité et à l'éducation, des initiatives pour les écoles, la mise en valeur du patrimoine avec l'ouverture du futur CIAP, le développement économique du territoire avec des soutiens à l'industrie ou encore des efforts renforcés pour la transition écologique l'exemple du bilan PCAET. Et cette ambition est aujourd'hui reconnue : **notre EPCI a été choisi par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) parmi les territoires pilotes pour l'ambition 2050.**

Cette distinction vient saluer notre engagement en faveur de la transition écologique et renforcer notre volonté d'agir concrètement pour un avenir durable.

Notre mission est claire : des résultats concrets et visibles. Grâce à une intercommunalité active et réactive, nous sommes en mesure d'apporter des solutions adaptées aux réalités locales, de favoriser les projets structurants et d'être un véritable moteur pour le développement harmonieux de nos communes.

Les élus communautaires restent profondément attachés au lien de proximité qui nous unit tous et qui nous permet, ensemble, de bâtir un territoire solidaire et humain. Parce que le lien de proximité est notre force, je souhaite aujourd'hui adresser une pensée particulière aux familles de Madame Sabine Oppiliart, sous-préfète de l'arrondissement de Thonon, et Monsieur Yannick Rochais, conseiller municipal et conseiller communautaire. Dans ces moments où la vie nous rappelle sa fragilité, nous restons unis aux valeurs qui font la richesse de notre territoire.

Cet été sera l'occasion pour chacun de découvrir les réalisations engagées et les actions en cours au sein de notre intercommunalité. Que cette période soit propice aux rencontres, aux échanges et à l'élan collectif qui nous anime.

Josiane Lei,

Présidente de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance



Les Journées européennes du patrimoine* 2025

Cette année la thématique des JEP célébrera le patrimoine architectural.

Elles auront lieu les 18 et 19 septembre (uniquement pour les scolaires) et les 20 et 21 septembre 2025 pour le grand public. Une brochure qui recense toutes les activités paraîtra début septembre et sera disponible dans les bureaux d'information touristique du territoire et dans les mairies de la communauté de communes.

* JEP

Un nouveau serveur vocal pour un accueil téléphonique optimisé

Dans le cadre de sa démarche qualité envers les usagers, la CCPEVA a décidé de mettre en place un serveur vocal interactif (SVI). Dès le début de votre appel, vous serez guidé et dirigé vers le service approprié.

Ce serveur sera mis en application dès la rentrée.

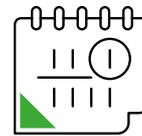
- + de rapidité dans le traitement des demandes,
- + de simplicité dans les démarches administratives,
- + de joignabilité de la part du service public,
- + de personnalisation dans le suivi des dossiers.

Soutenez l'agriculture locale avec le nouveau guide des producteurs

La communauté de communes du pays d'Évian - vallée d'Abondance présentera prochainement la première édition de son guide des producteurs !

Conçu en collaboration avec les agriculteurs et la Chambre d'agriculture, ce guide s'inscrit dans une stratégie agricole ambitieuse : préserver le foncier et encourager la diversification, accompagner les exploitations face au changement climatique, structurer la gouvernance agricole et renforcer les liens entre habitants, touristes et producteurs.

Manger local, c'est préserver notre économie, notre environnement et soutenir des femmes et hommes passionnés qui cultivent des produits de qualité. Vous pourrez découvrir ce guide cet été et le partager en faveur d'une alimentation locale et durable !



SEPT 18 AU OCT 8



Semaine Européenne du Développement Durable
Programme à découvrir bientôt sur cc-peva.fr



Les inscriptions se font toute l'année.

Inscrivez-vous dès maintenant pour la rentrée prochaine ! Deux journées portes ouvertes seront prévues les mercredis 3 et 10 septembre 2025.

Sur parcourup ? Pensez au campus connecté !



Plus d'informations sur cc-peva.fr/campus

De nouveaux horaires dans les déchetteries du 1^{er} avril au 30 septembre (horaires d'été)



À compter du 1^{er} juillet.

BERNEX

- + Lundi / Mercredi : 13h30-17h45
- + Samedi : 8h30-11h45

CHAMPANGES

- + Lundi / Mercredi : 8h30-11h45
- + Samedi : 13h30-17h45

CHÂTEL

- + Mardi / Jeudi / Samedi :
8h30-11h45 et 13h30-17h45

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

- + Lundi au samedi :
8h30-11h45 et 13h30-17h45

LUGRIN

- + Lundi au samedi :
8h30-11h45 et 13h30-17h45

VINZIER

- + Lundi au samedi :
8h30-11h45 et 13h30-17h45



Plus d'informations et horaires hivernaux sur cc-peva.fr

en 5 min



Le SERM Franco-Suisse, un nouvel élan pour la mobilité !

Des trajets quotidiens réfléchit au sein du Service Express Régional Métropolitain (SERM) Franco-Suisse.

Le lancement de ce projet permettra une réflexion pour faciliter les déplacements entre le Chablais (Franco-Suisse) et le Pays de Gex, avec des trains plus fréquents, des horaires élargis et une meilleure connexion avec bus, vélos et covoiturage. L'objectif est clair : proposer une offre multimodale pour réduire les embouteillages, limiter les émissions de CO₂ et rendre les trajets plus fluides grâce à une initiative concertée. Une avancée concrète qui améliore le confort et offre une alternative efficace au tout-voiture !

« La CCPEVA sera au rendez-vous pour porter cette vision coopérative afin de garantir une mobilité harmonieuse, durable, et adaptée aux besoins du territoire et de ses habitants. »

Jacques BURNET, vice-président mobilité et transport



La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'orientation pour les problématiques de santé, sociales, relationnelles, familiales, éducatives...

Véronique Dehors, coordinatrice Maison des Adolescents Rouge Cargo

LA MAISON DES ADOLESCENTS

Un accompagnement complet pour le bien-être des jeunes

Depuis février, la Maison des Adolescents (MDA) du Chablais assure une permanence gratuite à Évian-les-Bains, fruit d'une collaboration étroite avec la CCPEVA. En tant que facilitatrice, la collectivité a joué un rôle clé dans sa mise en place, en coordonnant les acteurs et en favorisant les synergies.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les ambitions de la collectivité notamment dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du Contrat Local de Santé (CLS), deux dispositifs visant à favoriser le développement et l'adaptation des services et équipements à destination des familles, de la petite enfance au grand-âge, et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et de soutien pour les adolescents qui deviendront les adultes de demain

La MDA est un dispositif ayant pour principales missions l'accueil, l'information, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire des adolescents de 11 à 21 ans, de leurs familles et des professionnels qui les entourent. Tous les sujets sont abordables : difficultés relationnelles, harcèlement, problématiques liées à la scolarité ou à la vie sociale, mal être ou questions de santé mentale, de santé sexuelle ou consommation de produits...

Afin de répondre à ses questions, l'équipe de l'antenne du Chablais est composée d'une infirmière et d'une psychologue accompagnées par de nombreux partenaires : éducateurs de l'EPDA (Etablissement Public Départemental Autonome) de Prévention Spécialisée,

éducatrice d'Addictions France, professionnelles de Léman Santé Sexualité, sage-femmes, éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse...

Le travail en partenariat est une priorité afin de mobiliser les ressources propres de la MDA sur les missions d'accueil, et de favoriser la coopération avec les partenaires dans le développement de projets.

C'est grâce à ce travail de partenariat que des permanences

peuvent être mises en place pour les jeunes les plus éloignés des sites d'implantation des MDA. La Maison des adolescents peut également intervenir, sur demande, en fonction des besoins des jeunes, des familles, des professionnels et élus de la CCPEVA sur des sujets qui seraient en lien avec ses missions.



www.ch-epsm74.org





+ 500

cartes
d'abonnements
Oùra depuis
décembre 2024

+ 35 000

voyages validés
par mois
en moyenne

+ 2 000

consultations de la
page "temps réel" sur
le site internet depuis
début avril 2025

180

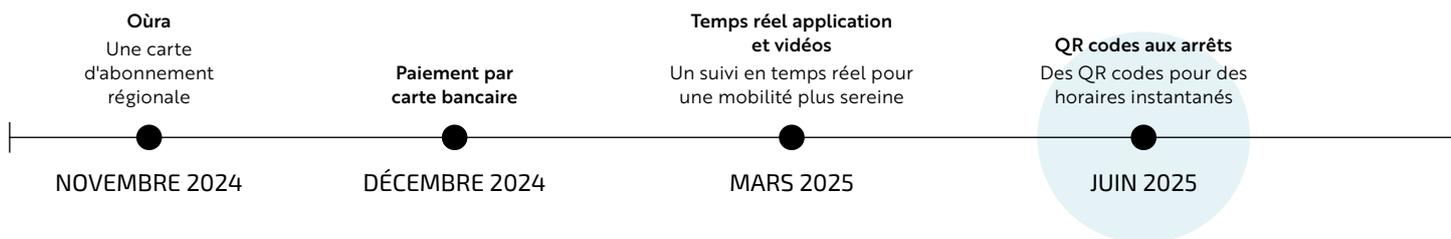
arrêts de bus équipés
prochainement de
QR codes pour des
horaires instantanés

LE RÉSEAU ÉVA'D ÉVOLUE : *plus de services pour plus de confort*

ÉVA'D se transforme : des évolutions au service des voyageurs

Depuis novembre 2024, le réseau de mobilité ÉVA'D ne cesse de se réinventer pour offrir une expérience de transport toujours plus fluide et intuitive aux voyageurs.

Voici les grandes étapes de son évolution récente.



Novembre 2024

Une carte d'abonnement régionale

ÉVA'D s'intègre à une démarche régionale de mobilité avec la nouvelle carte d'abonnement Oûra. Valable cinq ans, cette carte permet aux usagers de voyager sur plusieurs réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). Elle peut contenir jusqu'à huit titres de transport différents, offrant ainsi une flexibilité accrue pour les déplacements interurbains.



Mars 2025

Un suivi en temps réel pour une mobilité plus sereine

Afin de réduire l'attente aux arrêts et d'améliorer le confort des usagers, le réseau ÉVA'D met en place le suivi en temps réel des bus et des cars. Désormais, sur l'application mobile ÉVA'D et le site internet evad.fr, chaque voyageur peut connaître l'emplacement précis des véhicules et planifier ses déplacements avec plus de certitude. Cette nouveauté transforme l'expérience de transport en réduisant le stress lié à l'incertitude des horaires et en améliorant la gestion du temps.



JUIN 2025

Des QR codes pour des horaires instantanés



Dans la continuité des améliorations apportées, les arrêts de bus vont bientôt être équipés de QR codes. Une simple lecture avec un smartphone permettra aux voyageurs de consulter immédiatement les horaires actualisés et de suivre leur bus en temps réel. Ce dispositif pratique et accessible renforce encore l'engagement du réseau ÉVA'D à offrir une mobilité toujours plus connectée et efficace.

Avec ces innovations successives, ÉVA'D s'impose comme un acteur clé du transport régional, facilitant le quotidien des usagers et améliorant la qualité des déplacements. Grâce à ces avancées technologiques, voyager devient plus simple, plus rapide et surtout plus serein.



Plus d'informations sur evad.fr



La CCPEVA s'engage sur la question des mobilités actives et connectées : un travail est en cours sur la réalisation d'un Schéma Directeur des Mobilités Actives. Et le déploiement des QRcodes permettra de consulter en temps réel les fiches horaires et le passage des bus.

Jacques BURNET, vice-président mobilité et transport

Sur le territoire de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, le label Territoires d'Industrie s'incarne déjà. De l'emballage plus durable à la relocalisation de productions, des projets concrets voient le jour. Investissements, emploi, formation, économie circulaire... La transition industrielle s'écrit ici, avec les entreprises.

Au sein du nouveau parc d'activités de Publier, EtsBugnon continue d'investir pour anticiper l'avenir et pérenniser l'emploi industriel.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

imaginer ensemble l'industrie de demain

Depuis octobre 2023, la communauté de communes pays d'Évian-vallée d'Abondance (CCPEVA) est officiellement labellisée Territoire d'Industrie. Ce dispositif national, reconduit et élargi à de nouveaux bassins d'activités, vise à soutenir la réindustrialisation de la France en valorisant les atouts locaux et en accompagnant les dynamiques de transition. En Haute-Savoie, deux territoires ont été retenus, dont celui de la CCPEVA. Le lancement officiel de la démarche a eu lieu en juin 2024 à Évian-les-Bains, à l'occasion du premier comité de pilotage. Depuis, un chef de projet a été recruté pour animer cette dynamique sur le terrain et coordonner les actions engagées avec les entreprises et les partenaires institutionnels.

Ce label permet au territoire d'agir concrètement sur plusieurs leviers stratégiques :

- + Développer du foncier économique adapté à l'activité industrielle ;
- + Accompagner les entreprises dans leur transition écologique ;
- + Favoriser la mobilité inter-entreprises ;
- + Renforcer les formations grâce au campus connecté du Léman ;
- + Soutenir la filière d'excellence autour de l'eau ;
- + Valoriser les métiers industriels et les faire découvrir au grand public.

À travers ce programme, la CCPEVA affirme sa volonté de construire une industrie résiliente, locale et durable, en lien direct avec les besoins du territoire et les enjeux d'aujourd'hui.



3 QUESTIONS À...

Jacques Grandchamp, Vice-président délégué à l'économie

Pourquoi avoir candidaté à ce dispositif national ?

Parce que notre territoire possède un tissu industriel diversifié, solide et parfois discret, qu'il fallait mettre en lumière. Ce label donne une reconnaissance à ce potentiel, mais surtout, il nous permet d'agir concrètement pour l'avenir : soutenir les entreprises, leur proposer du foncier, investir dans les compétences, faire émerger des projets communs.

Quelles sont vos priorités aujourd'hui ?

L'une des priorités, est le foncier économique. Nous voulons garder nos activités productives. Ensuite, le lien entre entreprises, formation et environnement. La réindustrialisation doit être durable. On parle d'une industrie décarbonée, innovante, tournée vers les jeunes générations.

Les premières retombées ?

Très positives. Deux projets ont déjà été accompagnés grâce au Fonds Vert et la dynamique enclenchée autour de l'économie circulaire. Le dispositif est encourageant. Le réseau se tisse avec les entreprises. La coopération se met en place. La machine est lancée.





Mettre en œuvre une stratégie foncière adaptée à l'industrie

Un développement industriel durable passe aussi par une offre foncière adaptée. La CCPEVA mène une stratégie active d'aménagement économique. Le territoire dispose de **156 hectares de zones d'activités**, dont 9 ha de l'intercommunalité encore mobilisables pour accueillir principalement des entreprises industrielles et artisanales.

Depuis 2020, 26 000 m² ont déjà été commercialisés pour permettre l'installation de nouvelles activités. **Le parc des Vignes Rouges**, à Publier, a été reconnu d'intérêt régional en 2024, renforçant ainsi son attractivité. Créer les conditions pour maintenir l'emploi local, accompagner la croissance des entreprises et favoriser leur ancrage sur le territoire.

Accompagner la transition écologique des entreprises

La transition écologique se pense avec les entreprises. La CCPEVA a fait de cet enjeu un axe fort du programme Territoires d'industrie. Qu'il s'agisse de moderniser les outils de production, de repenser les flux de matières ou d'encourager de nouvelles coopérations, l'objectif est clair : **accompagner les acteurs économiques dans l'évolution de leurs pratiques, tout en favorisant une logique collective et territorialisée.**

Deux dispositifs structurants ont ainsi été engagés dès 2024.



"Entrez Dans La Boucle" : coopération locale et économie circulaire

Lancé à l'automne 2024, Entrez dans la boucle réunit 36 structures des territoires de la CCPEVA et de Thonon Agglomération. Cette démarche d'écologie industrielle encourage la coopération entre entreprises autour de sujets très concrets : valorisation des matières, énergies renouvelables, ressources humaines, équipements mutualisés...

Les ateliers, démarrés au printemps 2025, permettent de faire émerger des solutions locales et durables, dans une logique de réseau et de bon sens économique.

Le Fonds Vert : un levier pour investir dans la transition

En 2024, la CCPEVA a accompagné deux entreprises dans l'obtention d'aides financières du Fonds Vert, un dispositif de l'État opéré par l'ADEME. Au total, 457 000 € de subventions ont été mobilisées :

- + 267 000 € pour la Coopérative du Gavot, qui relocalise une activité de production fromagère à Vinzier,
- + 190 000 € pour EtsBugnon, qui a investi dans une machine plus sobre en énergie et compatible avec les plastiques recyclés.

Ces projets illustrent comment un territoire peut soutenir activement la transition, en facilitant l'accès aux bons dispositifs et en guidant les entreprises à chaque étape.

Installée au parc des Vignes Rouges à Publier depuis 2022, l'entreprise EtsBugnon emploie 40 salariés et produit chaque année plus de 30 millions de tubes, emballages et écorecharges pour des secteurs aussi variés que la cosmétique, l'hygiène, la pharmacie ou encore l'automobile.



« Nous avons fait le choix de mettre la transition environnementale au cœur de notre activité, car les emballages ont un fort impact sur la planète. Nous utilisons des matériaux durables et recyclés, et avons développé des solutions comme les écorecharges pour limiter les déchets. Nous avons aussi investi dans une machine plus écologique, qui consomme moins d'énergie et d'eau. Ces investissements concrets nous permettent de répondre aux nouvelles normes, aux attentes de nos clients et à notre responsabilité d'industriel. Nous remercions la CCPEVA pour son soutien, qui nous a permis d'obtenir une subvention « Fonds Vert » de l'ADEME de 190 000 €, soit environ 27 % de l'investissement total. Notre message aux autres PME, c'est qu'il est possible de concilier performance industrielle et respect de l'environnement. Surtout, nous ne sommes pas seuls : l'appui local fait toute la différence. »

Jean Bugnon, dirigeant d'EtsBugnon à Publier

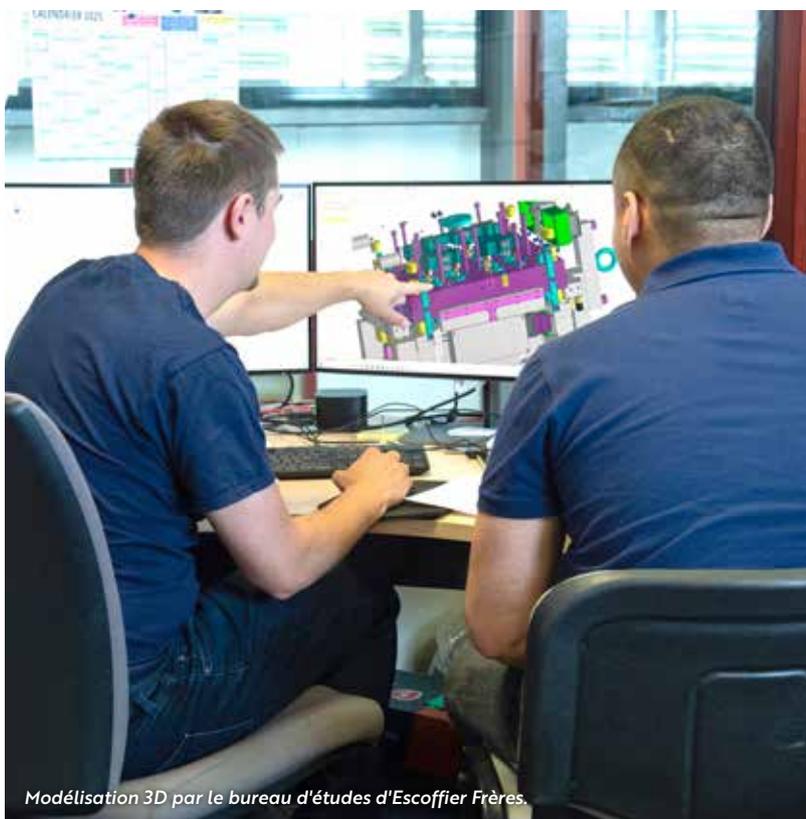
Construire une nouvelle culture du déplacement en entreprise

La question des déplacements domicile-travail concerne directement la qualité de vie des salariés. La CCPEVA a ainsi engagé en mai 2025 **un plan de mobilité inter-entreprises**, en collaboration avec une dizaine de structures volontaires. L'objectif : repenser les trajets du quotidien en favorisant le covoiturage, les mobilités douces et l'usage des transports en commun.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche collective, portée à l'échelle du territoire, pour alléger la pression sur les axes routiers, réduire les émissions de CO₂ et répondre aux attentes des entreprises en matière de bien-être au travail. À travers cette initiative, la CCPEVA entend construire une nouvelle culture du déplacement, plus durable, plus partagée et mieux adaptée aux réalités locales.

Former localement, former pour demain

 P. 21



Modélisation 3D par le bureau d'études d'Escoffier Frères.

L'avenir industriel d'un territoire passe aussi par l'accès à la formation. La CCPEVA soutient activement le développement du campus connecté du Léman, ouvert à Évian depuis 2021. Ce dispositif innovant, labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, permet à des étudiants, et à des salariés en reconversion, de suivre des études supérieures à distance tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

En 2024-2025, le campus a accueilli déjà 24 apprenants, dépassant les objectifs initiaux

En lien avec l'Université Savoie-Mont-Blanc, il devient un véritable levier pour répondre aux besoins en compétences des entreprises locales. Plus qu'un lieu d'études, c'est un outil au service de l'attractivité du territoire, qui permet de former localement les talents dont les filières industrielles ont besoin pour se transformer et se projeter dans l'avenir.

Une action de sensibilisation aux OPCO (opérateurs de compétences) a été menée lors du petit déj' éco du 11 juin dernier. La thématique abordée : **Comment la transition écologique va redéfinir les métiers de demain et comment votre entreprise peut rester compétitive grâce à des formations adaptées ?**



« Ce qui me passionne, c'est l'économie circulaire. Nous consommons encore trop de ressources de manière individuelle. Mon travail, c'est de créer du lien entre les entreprises pour qu'on fasse mieux ensemble : mutualiser, recycler, réutiliser. Quand une entreprise jette ses cartons, une autre peut s'en servir pour envoyer ses colis. C'est concret, local, efficace. Je suis dans une position rare : je vois à la fois les besoins des entreprises et les leviers de la collectivité. C'est un travail de fourmi, mais c'est ce qui fait avancer les choses. On ne gagne pas toujours en argent, mais on gagne en carbone, en déchets évités, en relations humaines. Et ça, ça a beaucoup de valeur. »



Emmanuel Ducrot, chef de projet Territoire d'industrie à la CCPEVA

Développer une filière d'excellence autour de l'eau

L'eau est une ressource essentielle à la vie humaine à l'équilibre de l'environnement et au fonctionnement de l'économie. La CCPEVA s'engage depuis 2019 dans le développement d'une filière d'excellence autour de sa gestion durable. Elle soutient activement **le cluster Eau Lémanique, un réseau structurant dédié à l'innovation, à la formation et à la coopération entre acteurs publics et privés**. Ce partenariat, renouvelé jusqu'en 2026 avec un soutien annuel de 100 000 €, vise à ancrer sur le territoire une expertise de pointe sur les métiers de l'eau. Entreprises, laboratoires de recherche, collectivités et centres de formation travaillent ensemble à imaginer des solutions intelligentes, sobres et efficaces, capables de répondre aux défis industriels et climatiques. En structurant cette filière, la CCPEVA positionne le territoire comme un pôle de référence sur une ressource vitale et d'avenir.

Valoriser les métiers et faire découvrir les entreprises

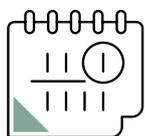
L'avenir de l'industrie passe aussi par une meilleure connaissance des métiers. La CCPEVA s'implique activement dans la valorisation des savoir-faire locaux. Depuis 2024, elle participe à l'opération **Com' les Pros**, qui vise à rapprocher le grand public du monde industriel. Pendant les vacances de la Toussaint, une quinzaine d'entreprises du territoire ont ouvert leurs portes à près de 80 visiteurs (familles, jeunes, demandeurs d'emploi) venus découvrir les coulisses de la production, les machines, les ateliers et les compétences qui font la richesse de notre tissu économique. L'objectif : éveiller des vocations, déconstruire les idées reçues et renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des nouvelles générations. À travers cette initiative, la CCPEVA contribue à créer un lien direct entre les entreprises et leur environnement local.

NOUVEAU !

En 2025, l'événement monte en puissance : **pendant une semaine les portes des entreprises seront ouvertes aux établissements scolaires**, en lien avec les enseignants, pour faire naître des vocations.

Objectif : décloisonner les mondes, redonner envie, montrer la réalité concrète et humaine des métiers industriels d'aujourd'hui.

Les inscriptions des entreprises sont déjà ouvertes pour 2025. Le public pourra réserver en ligne à partir de septembre.



SEPT
16

Espace Tully, Thonon-les-Bains

Forum de l'économie circulaire transfrontalier, 3^e édition

Le forum réunira une nouvelle fois entreprises, élus, étudiants, partenaires et institutions. Une journée pour présenter des solutions concrètes, partager des expériences, identifier des opportunités de collaboration.



Production en salle blanche, au cœur de l'entreprise Escoffier Frères, spécialisée dans le domaine médical.

Bilan intermédiaire du label Territoires d'Industrie (2023-2025)

- + 2 projets financés par le Fonds Vert (457 000 € mobilisés)
- + 1 chef de projet dédié, 1 stratégie foncière opérationnelle
- + Plus de 35 entreprises engagées dans « Entrez dans la boucle »
- + Des événements réguliers pour connecter les acteurs
- + Une filière eau qui se structure
- + Des entreprises productives qui investissent et se développent sur le territoire
- + Un campus connecté qui prend son envol et favorise la formation supérieure

Des entreprises qui innovent sur le territoire

ESCOFFIER FRÈRES – GROUPE ELIVAL



Création : 1957 (3^e génération familiale)
Sites : Publier (siège), Thonon-les-Bains, Toulouse + unité en Tunisie
Salariés : 85 personnes sur le site de Publier
Secteur : Fabrication intégrée du tube de petit diamètre jusqu'à l'emballage final de dispositifs médicaux (perfusion, transfusion...)
Projet en cours : bistouri tripolaire réutilisable (projet T.O.M.)
www.escoffierfreres.com

RENCONTRE AVEC

Valentin Escoffier,
responsable commercial

+ Pouvez-vous nous présenter le projet que vous développez ?

Nous concevons un bistouri tripolaire qui permet à la fois de couper et coaguler, en limitant le risque patient. Il est partiellement réutilisable, ce qui permet une réduction importante des déchets médicaux. Ce produit est pensé pour les blocs opératoires civils et militaires. Il est soutenu par l'État dans le cadre de France Relance.

+ Quel est l'impact industriel et local d'un tel projet ?

C'est un véritable défi technologique qui mobilise toute notre équipe R&D. Cela implique des investissements importants : moules spécifiques, outillages, packaging... Nous serons fabricants à part entière, avec la responsabilité réglementaire sur ce produit, ce qui est une première pour nous. Et tout cela se fait ici, à Amphion.

+ Quel rôle joue la CCPEVA dans votre dynamique ?

C'est un territoire où il fait bon entreprendre. La collectivité est à l'écoute, les petits déj' éco sont très utiles pour rencontrer d'autres dirigeants, créer du lien. Et l'environnement de travail, entre lac et montagnes, aide à fidéliser les équipes.

+ Vos ambitions ?

Commercialiser le bistouri d'ici 2028, continuer à satisfaire nos clients fidèles et poursuivre notre développement tout en conservant une production ancrée localement, avec un vrai savoir-faire.

LES FERMIERES DE MARIN



Création : 1960 (3^e génération en 2023)
Site : Marin
Salariés : 15, dont 3 dirigeants
Production : 15 millions d'œufs/an, élevage au sol, plein air, bio
Distribution : supermarchés, restaurants, boulangeries-pâtisseries, boucheries, fromageries, épicerie, restaurants scolaires, vente directe sur l'exploitation
www.lesfermiersdemarin.fr

RENCONTRE AVEC

Juliette Pariat, directrice adjointe

+ Comment s'est faite la reprise de l'exploitation ?

Ma sœur avait déjà rejoint la ferme en 2017. Pour moi, c'était une reconversion après des études de droit. Ce métier est très complet, on touche à tout : élevage, production, logistique, vente. C'est très motivant et ancré dans le réel.

+ Quelle est votre orientation aujourd'hui ?

Nous accélérons la conversion en bio et plein air, tout en modernisant les bâtiments. En 2023, nous avons transformé un ancien bâtiment et cette année, nous allons en démolir un pour reconstruire du neuf, plus performant et confortable pour les poules et les équipes.

+ Comment travaillez-vous avec d'autres acteurs du territoire ?

Nous avons rejoint le programme « Entrez dans la boucle », ce qui nous permet de rencontrer d'autres entreprises locales. L'économie circulaire, c'est cohérent avec notre démarche bio. On échange sur les emballages, la logistique... Il y a des synergies à créer, même en dehors de l'agro.

+ Et demain ?

On souhaite améliorer encore la qualité et augmenter notre capacité de production en développant des partenariats comme celui que nous avons avec un éleveur de Veigy, cela pour répondre à une demande croissante tout en gardant une production et une distribution locales. L'idée, c'est de continuer à se développer sans perdre notre ADN.

FRANCE RÉNOV'

Haute-Savoie

France Rénov' Haute-Savoie est un service public local qui vous conseille gratuitement et en toute neutralité dans votre projet de rénovation et d'adaptation : conseils, matériaux, solutions techniques, analyse de devis points de vigilance...

COMMENT SE FAIRE ACCOMPAGNER ?



Une simple question sur les aides financières ou sur les travaux ?

Contactez gratuitement les conseillers France Rénov' et échangez avec eux sur votre projet au 04 56 19 19 19.

Numéro unique : 04 56 19 19 19



Prenez rendez-vous avec un conseiller France Rénov' : faites le point sur votre projet de rénovation, sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions !

Les conseillers sont tous les mois en permanences à Publier et Abondance.

Prise de rendez-vous obligatoire.

HAUTE SAVOIE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DEVIENT

France Rénov'

AVANT C'ÉTAIT



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique



MAINTENANT C'EST



France
Rénov'
HAUTE SAVOIE

Même numéro

04 56 19 19 19

Mêmes conseillers

EXPERTS

Même service

LOCAL, NEUTRE, GRATUIT



En partenariat
avec l'Anah

Suite aux annonces gouvernementales, **MaPrimeRénov** et les dépôts de dossier sont temporairement suspendus.

Plus d'informations sur maprimerenov.gouv.fr

SERVICES DE PROXIMITÉ : *un bilan positif en hausse*

« Merci pour tout. Le service est irréprochable. »

« Les agents qui nous reçoivent sont extraordinaires, qualifiés et gentilles. »

En 2024, l'espace France Services a accompagné 1685 usagers (+19% par rapport à 2023), pour des démarches liées majoritairement à la retraite personnelle et aux impôts.

Le conseil numérique individuel a également concerné 372 personnes (gestion des contenus et initiation informatique), complété par 14 ateliers collectifs. Plusieurs animations ont enrichi les semaines portes ouvertes, comme la conférence sur la retraite par la CARSAT ou l'atelier sécurité numérique.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le dispositif chèque énergie a été intégré dans l'accompagnement proposé par les conseillères France services.

En 2025, l'Ursaff a également intégré le réseau. Les particuliers employeurs et les auto-entrepreneurs peuvent désormais s'adresser aux conseillers France services pour être accompagnés dans leurs démarches.

Côté portage des repas : depuis août 2024, les repas du service sont produits par les hôpitaux du Léman, améliorant sensiblement leur qualité.

En 2024, 29 465 repas ont été livrés à 115 bénéficiaires en moyenne.



Pour plus d'informations et prendre rendez-vous :
04 58 57 03 83 • spi@cc-peva.fr
06 02 05 25 87 • cnfs@cc-peva.fr

Avec le soutien financier :
REPUBLIQUE FRANÇAISE
haute savoie
le Département

BANQUE des TERRITOIRES



Biodéchets : des solutions adaptées à chaque habitat



La CCPEVA met en place diverses solutions pour la gestion des biodéchets, adaptées à chaque type d'habitat.

+ Composteurs individuels

Depuis 2024, la distribution de composteurs individuels est gratuite pour les habitants disposant d'un terrain.

2006

composteurs ont été distribués sur le territoire depuis 2017

+ Composteurs collectifs

Les syndicats de copropriété sont invités à contacter la collectivité afin de mettre en place des composteurs collectifs. Même dans les zones équipées d'abris-bacs, les habitats collectifs disposant d'espaces adaptés peuvent bénéficier de composteurs collectifs.



+ Abris-bacs biodéchets

L'expérimentation menée en 2024 dans trois communes pilotes a permis la mise en place de **9 points de collecte**, desservant environ **700 habitants** et récoltant **17,83 tonnes de biodéchets**. Toutefois, la qualité du flux reste à améliorer pour garantir la pérennité du dispositif. En 2025, un déploiement à plus grande échelle est prévu avec environ 100 points d'apport, répartis ainsi.

Perspectives et études à venir

Des solutions économiquement viables sont recherchées pour le reste du territoire, notamment l'option du composteur grutable, permettant une optimisation des tournées de collecte. Grâce à ces initiatives, la CCPEVA poursuit son engagement en faveur d'une gestion plus responsable des biodéchets, offrant des solutions adaptées à chaque habitat pour un avenir plus durable.

Nouvelle aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

L'APIEME et le CPIE Chablais-Léman vous proposent une nouvelle aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour les communes situées sur l'impluvium de l'eau minérale évian (APIEME).



Informations pratiques :

- + Prise en charge de 70% du prix de la cuve dans la limite de 150€.
- + 1 récupérateur par foyer. Récupérateur à choisir et à installer soi-même.
- + Dispositif valable jusqu'au 15 novembre 2025.

La démarche à suivre :

1. Vous prenez contact avec le CPIE sur l'adresse : eau@cpiechablaisleman.fr.
2. Vous signez une charte d'engagement.
3. Vous transmettez la facture acquittée du récupérateur à votre nom.
4. L'APIEME vous rembourse, en septembre ou décembre 2025.



Si vous avez besoin de renseignements, contactez-nous à eau@cpiechablaisleman.fr

DÉCOUVREZ LE HUCEL : un site d'observation européen emblématique

Un belvédère à 966 m d'altitude, reconnu site d'observation majeur en France, idéal notamment pour observer et recenser les rapaces. 13 à 20 000 rapaces transitent chaque année par le site du Hucel. Lors des migrations pré-nuptiales, les oiseaux longent la rive, canalisés entre le lac et les montagnes, et survolent le Hucel, rendant leur identification plus facile. L'accès se fait depuis le hameau du Nouxy à Thollon-les-Mémises, environ 10 minutes de marche à pied, par un sentier relativement difficile. L'autre option est de suivre le circuit des migrations (départ de l'office de tourisme de Thollon-les-Mémises) avec 1 heure de marche sur 3.5 km avec un dénivelé de 110 m.



LES BONNES PRATIQUES EN MONTAGNE, mais aussi à la campagne

Actuellement le service dédié au Plan Biodiversité de la CCPEVA mobilise une équipe de 5 spécialistes. « *L'observation est une porte d'entrée vers la connaissance* », telle est la devise de nos écogardes, qui œuvrent, hiver comme été à la transmission des bonnes pratiques pour faire profiter des espaces naturels qu'offre le pays d'Évian - vallée d'Abondance, tout en les respectant.

Leur rôle, entre autres, aller à la rencontre des promeneurs, randonneurs, vététistes, alpagistes... afin de sensibiliser sur la faune et la flore, alpages et pâturages et faire connaître la réglementation sur les zones sensibles. L'objectif est de faire prendre conscience que la montagne, les alpages, les champs, les vignes et les vergers sont aussi des lieux de vie et de travail à préserver, afin que tous cohabitent. En 2024, ce sont près de 4300 personnes rencontrées et sensibilisées sur la période estivale, tant sur les sentiers de montagne que sur les stands CCPEVA lors d'événements festifs.



Pour mieux apprécier la nature, mieux vaut être éclairé, voici les bons gestes à adopter, que vous soyez en montagne, ou à la campagne pour protéger la faune et la flore :

- + Restez sur les sentiers balisés.
- + Tenez votre chien en laisse et ramassez ses déjections.
- + Ne cueillez pas les fleurs ni les plantes.

Campagne de communication issue de la coopération LEADER entre les PNR du Massif des Bauges, de Chartreuse et le Pays Basque. ▼



Vous êtes en randonnée sur le territoire :

découvrez les zones de présences des chiens de protection et adoptez les bons réflexes.



Plus d'informations sur cc-peva.fr/22213-les-chiens-de-protection-des-troupeaux.htm

Le RPE obtient son écolabellisation !

Engagé depuis 2017 dans une démarche environnementale, soutenu par la caisse d'Allocation familiale de la Haute-Savoie et depuis 2022 auprès du Label Vie, le Relais Petite Enfance (RPE) a officiellement obtenu son écolabellisation en mars. Cette reconnaissance valorise ses pratiques autour des thèmes des activités et jeux, de la gestion des déchets, ainsi que de la préservation des jardins et de la biodiversité.

- + ateliers privilégiant les matériaux de récupération,
- + sensibilisation renforcée au tri,
- + meilleure valorisation des espaces naturels grâce à des sorties encadrées, par les animatrices du RPE, en transversalité avec le service environnement de la CCPEVA et avec d'autres partenaires dont l'association du jardin partagé des grottes, qui permet aux tout-petits de découvrir la nature au contact des habitants du quartier.

Cette démarche de la collectivité, permet à deux assistantes maternelles de poursuivre également cette initiative pour obtenir leur propre labellisation à domicile.



La CCPEVA au Festiléman

+100

visiteurs par jours

La CCPEVA était présente au FestiLéman le week-end du 7 et 8 juin. Elle a pu vous rencontrer et vous présenter, avec ses services, les nombreuses actions mises en place sur le territoire.



Grâce à la roue de la chance, mise en place par la CCPEVA et EVA'D vous avez pu gagner différents lots comme 1 semaine de location de vélo électrique (sur la période automne), des abonnements ÉVA'D, des visites patrimoine, des livres zéro déchet, des livres patrimoine, des goodies CCPEVA et ÉVA'D...



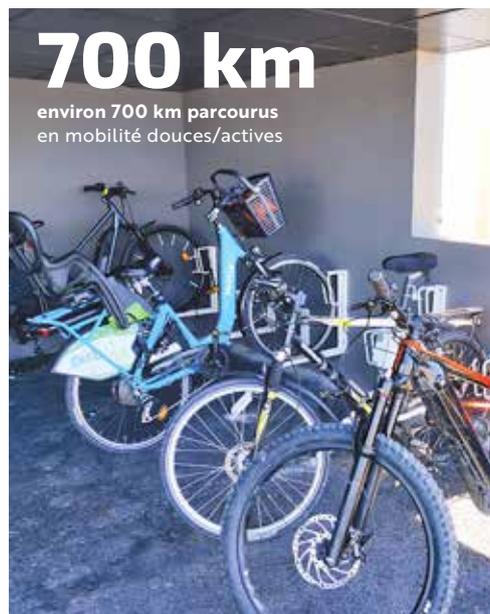
Retour sur le challenge mobilité

Le jeudi 5 juin la CCPEVA a participé à la 15^e édition du challenge mobilité.

À cette occasion, tout le réseau ÉVA'D était gratuit sur la journée (bus, cars et transports à la demande) et agents et élus de la CCPEVA se sont mobilisés. Le défi a été relevé avec un taux participation de plus de 50% et plus de 736,40 km parcourus en mobilité douces/actives (transports en commun, covoiturage)...

700 km

environ 700 km parcourus
en mobilité douces/actives



Campus connecté du Léman : un accompagnement vers la réussite

 P. 13

Avec 24 inscrits pour la promotion 2024-2025, le campus confirme son rôle de formation en lien avec l'université Savoie-Mont-Blanc. Des profils variés, portés par une même ambition : se former, évoluer, réussir. Âgés de 17 à 52 ans, avec une moyenne d'âge de 26 ans, les étudiants du campus incarnent une richesse intergénérationnelle rare. Cette diversité se reflète également dans les parcours choisis : licence, BTS, DAEU, master, doctorat, bachelor, remise à niveau, certification informatique... Autant de formations qui témoignent de la capacité du campus à répondre à des besoins multiples, qu'ils soient académiques, professionnels ou personnels. Parmi eux, 7 étudiants mènent de front études et emploi. Une réalité de plus en plus fréquente, à laquelle le campus s'adapte : depuis cette année, les locaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h à 20h, offrant un cadre souple et accueillant pour concilier apprentissage et vie active.

La mission du campus : accompagner chacun, quel que soit son parcours, vers la réussite.



Les inscriptions se font toute l'année.
Renseignements sur cc-peva.fr/campus



Retour sur les réunions d'informations Biodiversité

+ 20

professionnels
touchés lors de
ces rencontres

La CCPEVA agit en faveur de la préservation de l'environnement et de la valorisation de la richesse naturelle présente sur le territoire. Pour cela, elle mène des actions de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels. Ces mercredis 4 et jeudi 5 juin, deux réunions d'informations ont eu lieu auprès des professionnels, sur la biodiversité et les espaces Natura 2000. La semaine suivante ont également eu lieu deux réunions de sensibilisation à la conciliation des usages et sur les bonnes pratiques à adopter dans les alpages afin de veiller à préserver un équilibre pour un environnement sain et une agriculture durable.

"École dehors"

Une formation inspirante pour les enseignants



Depuis trois ans, la CCPEVA accompagne les enseignants pour faire classe en extérieur. En 2024, 9 enseignantes ont bénéficié d'une formation et 50 séances d'accompagnements au total (soit 190 élèves bénéficiaires) ont été dispensées. En avril dernier, une seconde formation "Faire classe dehors" a été organisée, animée par Emmanuel Redoutey de Formacoop. 6 enseignantes ont appris à adapter leur discipline en plein air, à organiser des séances en forêt et à utiliser divers outils pédagogiques. Cette initiative, financée par le département et la CCPEVA, est gratuite pour les participants et s'inscrit dans la politique de préservation de la biodiversité. Une réussite pédagogique encourageante en faveur du territoire et pour les générations futures.



Frelon asiatique et chenille processionnaire : soyons vigilants !

Deux espèces invasives nécessitent votre attention sur notre territoire :

LE FRELON ASIATIQUE, menace depuis 2022 nos abeilles et la biodiversité locale.

FRELON ASIATIQUE

Taille réelle : jusqu'à 3 cm

Le thoax est entièrement brun/noir



Les extrémités des pattes sont jaunes

FRELON EUROPÉEN

Taille réelle : jusqu'à 4 cm

Le thoax est entièrement brun/noir



Grandes bandes jaunes sur l'abdomen

Identifiez-le facilement :

thorax noir, abdomen noir à segment jaune orangé, pattes jaunes aux extrémités. Habituellement perchés en hauteur dans les arbres, de nombreux nids se trouvent également dans des arbustes, des haies, des talus ou même sur les murs des bâtiments.

Le conseil départemental distribue des pièges aux collectivités car il est important en fin d'automne et au printemps de piéger les reines fondatrices : un nid génère de nombreuses fondatrices et leur dissémination est exponentielle.

+ Si vous apercevez un nid de frelons, ne tentez pas de le détruire par vous-même mais faites appel à un professionnel. **📍 Signalez l'insecte détecté ou le nid sur le site : www.frelonsasiatiques.fr**
Pour une pose de piège, contactez le Rucher école du Chablais - Marin

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE,

très urticante, présente des risques pour la santé humaine et animale.

Elle se déplace en file indienne sur les pins, formant des nids blancs facilement repérables. En cas d'observation, il est fortement recommandé de faire appel à des professionnels pour toute intervention, notamment en cas de nids situés en hauteur ou dans des zones difficiles d'accès, afin de garantir une élimination sécurisée et conforme aux normes en vigueur.



+ Astuce prévention écologique :

Favoriser la présence de prédateurs naturels, tels que les mésanges, en installant des nichoirs, peut contribuer à réguler les populations de chenilles. De plus, planter des espèces répulsives comme le bouleau ou utiliser des répulsifs naturels, tels que le vinaigre blanc, peut aider à éloigner les chenilles des zones sensibles.

Votre vigilance permet de protéger l'environnement, préserver la santé de tous et favoriser une cohabitation harmonieuse sur le territoire.



Les erreurs de tri : un petit geste pour un grand impact

La CCPEVA a lancé récemment une campagne de communication visant à sensibiliser les usagers sur les principales erreurs de tri encore commises aujourd'hui.

Les « erreurs de tri », ce sont des objets déposés dans la poubelle jaune alors qu'ils n'y ont pas leur place : sacs d'ordures ménagères, objets en métal ou en plastique, textiles, piles, etc. Ces trop nombreuses erreurs peuvent avoir des conséquences négatives importantes. Elles entraînent la dégradation des conditions de travail des agents de la collecte et de tri, elles portent un risque pour la santé publique et ont des répercussions financières importantes sur les collectivités. En effet, les collectivités paient une première fois à l'arrivée des déchets en centre de tri, puis un seconde fois pour le traitement à l'incinération, sans compter les frais de transport de ces refus de tri.

14,83 %

Taux de refus en centre de tri
en 2023

23,12 %

Taux de refus en centre de tri
en 2024

24,36 %

Taux de refus en centre de tri
en 2025

Deux centres de tri partenaires de la CCPEVA ont subi d'importants incendies dû à une erreur de tri. En effet, des piles et batteries ont été retrouvées dans les déchets par les pompiers.

Près d'1/3 du budget de gestion des déchets, soit 400 000 €, est dédié au refus de tri chaque année.

Pour encourager des comportements responsables et améliorer la qualité du tri, 7 visuels (ci-dessous) accompagnés d'explications détaillées ont été publiés ces dernières semaines, illustrant les erreurs de tri les plus fréquentes.



AGENDA PATRIMOINE

RENDEZ-VOUS PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE



PROGRAMME VISITES
ET ANIMATIONS
JUN À NOVEMBRE 2025



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

+ d'infos

Infos, tarifs et inscription :
boutique.paysdevian-valleedabondance.com

Programme non exhaustif.
Bien d'autres visites et activités à découvrir !



Viens à la maison

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

DÉCOUVREZ LES ANIMATIONS *patrimoine de cet été !*

+ ÉVIAN PARCS ET JARDINS NEW

Judi 10 juillet de 10h30 à 12h.

📍 Centre nautique, Évian-les-Bains.

+ SUR LES PAS D'ANNA DE NOAILLES NEW

Mardis 15 juillet et 19 août de 14h30 à 16h30.

📍 Devant l'église, Évian-les-Bains.

+ LA BONNE, LA BELLE, LA GRANDE NEW

Mardi 15 juillet de 14h à 17h.

📍 Office de tourisme, Bernex.

Mardi 29 juillet de 14h à 17h.

📍 Mairie, Vacheresse.

Mardi 19 août de 14h à 17h.

📍 Départ de la télécabine, Thollon-les-Mémises.



La bonne, la belle, la grande

+ ABONDANCE, UNE VALLÉE, UNE FERME, UN FROMAGE NEW

Vendredis 11 juillet et 1^{er} août de 10h à 12h15.

📍 Parking hameau du Mont, Abondance.

+ VIENS À LA MAISON

Dimanches 13, 27 juillet et 3, 24 août de 14h à 15h30.

📍 Hameau de la Ville du nant, chapelle Saint-Jacques,
La Chapelle d'Abondance.



Il est possible de réserver jusqu'à la dernière minute par le biais de la boutique en ligne. Les médiateurs ne peuvent en aucun cas accepter de règlement en espèces. Si la jauge de la visite est complète, le médiateur est en droit de refuser des visiteurs. Dans le cas où la visite est complète, la réservation en ligne n'est plus possible.

+ Retrouvez toutes les animations du Pays d'art et d'histoire sur cc-peva.fr